

Séance du 24 février 2025 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	9
Présents	4
Représentés	2
Absents	3

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 11 février 2025 s'est réunie à la salle des Fêtes de Valeuil sous la présidence de Mr LASJAUNIAS Christophe

Mr Pierre Antoine MAZOUAUD est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2025_AP_1
Objet : Rapport d'activité**

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

L'ADHA 24, représentée par Mme DUSSAUD Isabelle, présente également les évolutions du prix de l'électricité.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 6 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Pierre Antoine MAZOUAUD

Le Président,
LASJAUNIAS Christophe

ASL DE VALEUIL
Mairie
24310 VALEUIL

Séance du 24 février 2025 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	9
Présents	4
Représentés	2
Absents	3

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 11 février 2025 s'est réunie à la salle des Fêtes de Valeuil sous la présidence de Mr LASJAUNIAS Christophe

Mr Pierre Antoine MAZOUAUD est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2025_AP_2
Objet : Information tarification**

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement : appel au mois de Juin :
 - * 170,00 € HT / module
- Consommations :
 - 0,11 € / m³, appel au mois de Novembre

Les charges fixes de Monsieur JEAN François seront appelées à Monsieur JEAN François. La consommation liée à ces charges fixes sera facturée à EARL LES TERRES VIELLES.

Les charges fixes de Monsieur BRACHET sont à appeler à monsieur BRACHET. La consommation liée à ces charges fixes est à appeler au GAEC JEAN.

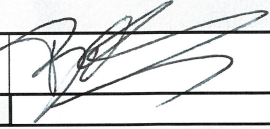
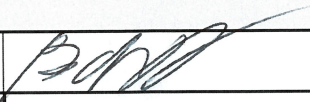

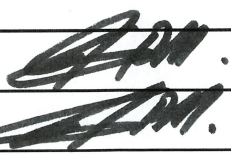

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Pierre Antoine MAZOUAUD

Le Président,
LASJAUNIAS Christophe

ASL DE VALEUIL
Mairie
24310 VALEUIL

Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
BRACHET DANIEL			
- BRACHET DANIEL	16,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	16,00	0,00	
DUVERNEUIL GUY			
- DUVERNEUIL GUY	14,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	14,00	0,00	
EARL DES CABRIS			
- BATARD GILLES	14,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	14,00	0,00	
EARL DES GENETS			
- LASJAUNIAS CHRISTOPHE	14,00	0,00	
- LASJAUNIAS MADELEINE	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	14,00	0,00	
EARL DES TERRES VIEILLES			
- JEAN FRANCOIS	14,00	0,00	
- LATOURNERIE FRANCK	16,00	0,00	
- MAZOUAUD Pierre	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	30,00	0,00	
GAEC JEAN			
- BRACHET DANIEL	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
GANIAYRE Jean			
- GANIAYRE Jean	0,00	1,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,00	1,00	
Total sur la Structure =		88,00	1,00

MEMO : Unité S1 = Module Unité S2 = Petit compteur

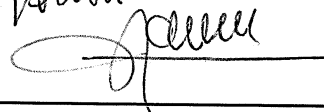
POUVOIR

Je soussigné GANIAYRE Jean , membre de ASL DE VALEUIL ,donne pouvoir à M. *LASJAUNIAS* de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Lundi 24 Février 2025 à 14H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Valeuil* , le *26-2-25*

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Le Président,

Mr LASJAUNIAS Christophe

POUVOIR

Je soussigné EARL DES TERRES VIEILLES , membre de ASL DE VALEUIL ,donne pouvoir à M. *MAZOUAUD Pierre* de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Lundi 24 Février 2025 à 14H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *VALEUIL* , le *20/02/2025*

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir 